

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONSTITUTIVE
DU CONSEIL GÉNÉRAL
DU 5 MAI 2026 – DE 20 H 00 À 21 H 03
au 2^e étage à la Route des Monts 14**

PRÉSIDENTE

Monsieur Pascal KÄMPFEN (PLR), Doyen des scrutateurs
Monsieur Pascal KÄMPFEN (PLR), Président dès le point 7

BUREAU

PROVISoire
Madame Sandra CLERC (PS et Indépendants)
Monsieur Bertrand HUGUENOT (PLR)
Monsieur Marc-Antoine PITTET (UDC)
Monsieur Christian UNGERSBÖCK (Le Centre)

ÉLU

Monsieur Sébastien ANDREY (Le Centre)
Monsieur Frédéric BLANC (PS et Indépendants)
Monsieur David BOVIGNY (PLR)
Monsieur Marc-Antoine PITTET (UDC)

PRÉSENTS

Mesdames et Messieurs
Michaël ANDREY (Le Centre) – Cristina BORCAN YERLY (UDC) – Flavien
BUCHS (PLR) – Marlyse CLÉMENT (PS et Indépendants) – Stéphanie
CORPATAUX (PS et Indépendants) – Mimo DEL MATTO (PS et Indépendants) –
Christophe DELABAYS (UDC) – Line FAVRE (PS et Indépendants) – Pierre
GENOUD (PS et Indépendants) – Julien GRAND (PLR) – Isabelle MONNEY-
SAVARY (PS et Indépendants) – Sophie MOURA (PLR) – Stéphane OBERSON
(PS et Indépendants) – Cédric PALLI (PLR) – Florence PASQUIER (UDC) – Lionel
PASQUIER (UDC) – Jérémy PILLER HOFFER (PLR) – Jacques POLLET (Le
Centre) – Georges VOLERY (PLR) – Patrick YERLY (UDC).

EXCUSÉS

Messieurs Kevin BOSSON (UDC) et Dominique MAGLI (Le Centre).

TOTAL

28 présents – 2 excusés, soit une majorité absolue de 15

CONSEIL COMMUNAL

Madame Catherine BEAUD – Monsieur Sébastien BOSSEL – Monsieur Thomas
BOSSON – Madame Anne FAVRE-MORAND – Madame Sabine GUILLET –
Madame Cindy MURITH – Monsieur Louis PITTET.

SECRÉTAIRE

Madame Diana SAUTEUR

RÉDACTION DU PV

Monsieur Gilles LIARD

HUISSIER

Monsieur Grégory OBERSON

48 **1 OUVERTURE DE LA SÉANCE CONSTITUTIVE – DISCOURS INAUGURAL**

49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

Monsieur Pascal Kämpfen, doyen des scrutateurs, ouvre la séance en ces termes :

« Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, chers collègues, Madame la secrétaire communale, Monsieur le secrétaire au procès-verbal, Monsieur l'huissier, Mesdames et Messieurs les citoyennes et citoyens, je vous salue toutes et tous, bien cordialement, pour cette séance constitutive du Conseil général de Riaz. J'adresse mes remerciements les plus vifs à celles et ceux qui ont contribué à sa préparation.

Tout d'abord, je vous prie d'excuser les absences de Messieurs Kevin Bosson et Dominique Magli.

Comme vous le savez sûrement, à cette place devait être présent Monsieur Dominique Magli, en tant que doyen de la séance préparatoire du Conseil général. Il est en vacances durant cette période. Tous les regards se sont tournés vers moi. J'avais pourtant l'impression d'être encore jeune... Mais non, le couperet est tombé, mon vénérable âge m'a désigné pour être le doyen ad interim, si vous me passez l'expression.

C'est donc pour moi un honneur de prendre la parole devant vous ce soir.

Je commencerai mon allocution en remerciant vivement les élues et élus de la précédente législature. Un travail remarquable, aux niveaux législatif et exécutif, a été réalisé.

J'aimerais saluer également la présence parmi nous de jeunes collègues. Cela fait énormément plaisir de savoir que, dans la Commune, il y a des jeunes prêts à s'investir pour le bien commun. Bienvenue !

Mes propos interviennent dans un paysage politique riazois fortement remodelé par le scrutin du 8 mars 2026 :

- Par un rééquilibrage des forces : l'UDC et le PS ont réalisé une progression historique au Conseil communal, obtenant chacun deux sièges.*
- Par la fin d'une forte représentation : le PLR a perdu son statut de première force politique au niveau de l'Exécutif, se limitant à deux sièges, tandis que Le Centre n'est plus représenté que par Madame la Syndique, Catherine Beaud.*
- Par la composition du Législatif : le Conseil général comprend 30 citoyennes et citoyens élus pour représenter ces nouveaux équilibres, à ce niveau également, un rééquilibrage.*

Mon histoire avec la Commune de Riaz a débuté en 2010. À mon arrivée, nous étions 2181 habitants. Si j'ai choisi de m'installer ici avec les miens, c'est parce que Riaz dégageait déjà cette image de commune moderne, ouverte et forte de ses traditions. Pour moi, un des critères déterminants était la présence d'un accueil extrascolaire de qualité. C'était le signe d'une autorité visionnaire, attentive aux besoins concrets des familles et à l'évolution de notre société. L'arrivée du 3^e CO, d'une crèche et d'un esprit villageois dynamique avait conforté ces choix, d'autant plus par la présence d'entreprises et de commissions locales fortes et présentes sur la Commune.

Aujourd'hui, en ce mois de mai 2026, le visage de notre village a changé. Nous sommes désormais 2932 Riazaises et Riazois. Cette croissance de près de 35% témoigne de l'attractivité exceptionnelle de notre Commune, mais elle nous impose aussi de grandes responsabilités.

Nous ne sommes plus le petit village de 2010, mais nous ne devons pas pour autant perdre l'âme et la qualité de vie qui nous font vivre ou venir vivre ici.

A mon sens, et j'espère que vous partagerez mon opinion, nos défis, chères et chers collègues, pour cette législature 2026-2031 sera de :

- 100 • *Maintenir cet esprit d'accueil qui m'a séduit il y a 16 ans et vous peut être depuis bien plus longtemps.*
101 • *Continuer d'adapter nos infrastructures à cette nouvelle dimension de près de 3000 habitants,*
102 *en tenant compte des avis et besoins des citoyennes et citoyens de notre Commune.*
103 • *Cultiver le dialogue au sein de cette assemblée avec, comme plus-values, nos sensibilités politiques*
104 *diverses, pour que l'intérêt du citoyen reste notre principale priorité.*

105
106 *En 2010, Riaz m'a ouvert ses portes. Aujourd'hui, c'est à nous d'ouvrir la voie pour les générations futures.*

107
108 *Je vous souhaite à toutes et tous une excellente législature. »*

109
110 [Applaudissements]

111
112 Monsieur Pascal Kämpfen dispense ensuite quelques informations générales :

113
114 *« Le 8 mars dernier, Mesdames Catherine Beaud, Anne Favre-Morand, Sabine Guillet et Cindy Murith ainsi*
115 *que Messieurs Sébastien Bossel, Thomas Bosson et Louis Pittet, candidates et candidats au Conseil*
116 *général, ont préalablement été élus au Conseil communal, ce qui entraîne de fait l'annulation de leur élection*
117 *au Conseil général, conformément à l'article 28 alinéa 2 de la Loi sur les communes. Elu le 8 mars dernier*
118 *également, Monsieur Ralph Frossard a renoncé à son élection. En application de l'article 77 de la Loi sur*
119 *l'exercice des droits politiques, les premiers des viennent-ensuite sur les listes des partis concernés ont été*
120 *proclamés élus par le bureau électoral, à savoir Mesdames Marlyse Clément et Cristina Borcan Yerly ainsi*
121 *que Messieurs Kevin Bosson, Flavien Buchs, Christophe Delabays, Mimo Del Matto, Christian Ungersböck*
122 *et Georges Volery.*

123
124 *Les 30 membres du Conseil général sont issus des partis politiques suivants : 9 du PLR, 9 du PS et*
125 *Indépendants, 7 de l'UDC et 5 du Centre. Après discussions entre eux et conformément à l'article 26 du*
126 *règlement du Conseil général, les partis ont constitué les 4 groupes officiels suivants :*

- 127 • *PLR* 9 membres
128 • *PS et Indépendants* 9 membres
129 • *UDC* 7 membres
130 • *Le Centre* 5 membres

131
132 *Vous avez été valablement convoqués à cette séance constitutive par lettre adressée le 14 avril 2026,*
133 *soit dans le délai fixé par la Loi sur les communes.*

134
135 *Je cède maintenant la parole à Madame Diana Sauteur, secrétaire communale, pour l'appel nominal. Comme*
136 *il s'agit de la séance inaugurale de la nouvelle législature, je prie chaque membre de se lever à l'appel de*
137 *son nom. »*

138
139
140 **APPEL**

141
142 Madame Diana Sauteur procède à l'appel nominal :

143
144 **membres présents** 28
145 **membres excusés** 2
146 **majorité absolue** 15

147
148 Monsieur Pascal Kämpfen constate que le quorum est atteint et déclare cette assemblée valablement
149 constituée et apte à prendre des décisions.

150

151 Il précise que les débats sont enregistrés, tel que le permet l'article 9 du Règlement du Conseil général.
 152 Il prie les intervenants d'utiliser les micros mis à leur disposition et de décliner leur identité, afin de faciliter la
 153 rédaction du procès-verbal. Il leur demande également de bien lever la main lors des votes, afin de permettre
 154 un comptage précis.

155
 156
 157

ORDRE DU JOUR

158
 159 Monsieur Pascal Kämpfen précise que l'ordre du jour de cette séance constitutive est celui qui figure sur la
 160 convocation adressée à chaque membre et publiée sur le site internet communal ainsi que dans la Feuille
 161 officielle du canton de Fribourg du 17 avril 2026. Il a été établi par le Conseil communal et validé lors de la
 162 réunion préparatoire du 13 avril 2026 entre les représentants des partis, une délégation du Conseil communal
 163 et moi-même. Chacun en ayant ainsi déjà pris connaissance, il n'en sera pas donné lecture.

164

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance constitutive et discours inaugural
2. Désignation des quatre scrutateurs et scrutatrices du bureau provisoire du Conseil général
3. Election du ou de la président-e du Conseil général pour la période de douze mois
4. Election du ou de la vice-président-e du Conseil général pour la période de douze mois
5. Election de quatre scrutateurs et scrutatrices pour la durée de la législature
6. Election de quatre scrutateurs-suppléants et scrutatrices-suppléantes
7. Allocution du ou de la président-e élu-e
8. Allocution du syndic ou de la syndique
9. Election des membres de la commission financière
10. Election des membres de la commission d'aménagement
11. Election des membres de la commission des naturalisations
12. Election des membres de la commission de la culture, des sports et des générations
13. Election des membres de la commission de l'énergie et du développement durable
14. Election des membres de la commission senior+
15. Divers

165
 166 L'ordre du jour tel que présenté n'amène aucune question ni remarque d'ordre formel. Il est soumis au vote.
 167

VOTE

Le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 28 voix, l'ordre du jour tel que proposé.

168
 169 Monsieur Pascal Kämpfen constate que l'ordre du jour est accepté et passe au deuxième point.

170
 171
 172
 173

174 **2 DÉSIGNATION DES QUATRE SCRUTATEURS ET SCRUTATRICES DU BUREAU PROVISOIRE**
 175 **DU CONSEIL GÉNÉRAL**

176
 177 Conformément à l'article 30 de la Loi sur les communes (LCo), Monsieur Pascal Kämpfen procède à la
 178 nomination de quatre scrutateurs pour la première partie de cette séance. Il désigne les personnes suivantes
 179 comme membres du Bureau provisoire :

- 180
 181 • Madame Sandra Clerc (PS et Indépendants)
 182 • Monsieur Bertrand Huguenot (PLR)
 183 • Monsieur Marc-Antoine Pittet (UDC)
 184 • Monsieur Christian Ungersböck (Le Centre)
 185

186 Il prie ces personnes de prendre place à la table du Bureau et indique que ces scrutateurs vont,
 187 conformément à la loi, fonctionner pour l'élection à la présidence et à la vice-présidence du Conseil général
 188 pour la première année ainsi que pour l'élection des quatre scrutateurs et quatre scrutateurs-suppléants pour
 189 la durée de la législature.

190
 191 Monsieur Pascal Kämpfen explique le mode de toutes les élections à l'ordre du jour de la présente séance :

192
 193 *« Conformément à l'article 46 de la Loi sur les communes, les élections se déroulent au scrutin de liste : à la*
 194 *majorité absolue des bulletins valables au premier tour et à la majorité relative au second tour. En cas*
 195 *d'égalité, le président procède au tirage au sort.*

196
 197 *Si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir, tous les candidats sont élus*
 198 *tacitement, sauf si l'organisation d'un scrutin de liste est demandée par au moins un cinquième des membres*
 199 *présents, soit six personnes.*

200
 201 *Cette manière de procéder simplifie grandement le déroulement des opérations étant donné que les partis*
 202 *politiques se sont mis d'accord, préalablement à la désignation de leurs candidats, sur la répartition des*
 203 *sièges entre les groupes. Je rappelle aussi, à l'intention des nouveaux membres, que lorsque le Conseil*
 204 *général procède à des élections parmi ses membres, le principe de la récusation ne s'applique pas,*
 205 *conformément à l'article 74 alinéa 2 du Règlement du Conseil général. »*

206
 207
 208 **3 ÉLECTION DU OU DE LA PRÉSIDENT·E DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE**
 209 **DE DOUZE MOIS**

210
 211 Monsieur Pascal Kämpfen aborde l'élection de la présidente ou du président pour la première année.
 212 Il informe que, après concertation, les groupes ont opté pour le tournus suivant pour les présidences durant
 213 la législature 2026-2031 :

- 214
 215 • 2026-2027 groupe PLR
 216 • 2027-2028 groupe UDC
 217 • 2028-2029 groupe Le Centre
 218 • 2029-2030 groupe PS et Indépendants
 219 • 2030-2031 groupe PLR
 220

221 Chaque année, la vice-présidence revient au groupe qui assume la présidence l'année suivante.
 222

223 Concernant la candidature à la présidence durant les 12 prochains mois, soit jusqu'en avril 2027, Monsieur
 224 Pascal Kämpfen passe la parole à Monsieur Julien Grand, porte-parole du groupe PLR.

225 Au nom du groupe PLR, Monsieur Julien Grand présente le candidat du PLR en ces termes :

226
227 « En vue de la présidence de notre Conseil général, pour la période 2026-2031, le groupe PLR a l'honneur
228 de présenter Monsieur Pascal Kämpfen. Agé de 57 ans et domicilié dans notre Commune depuis 2010,
229 Monsieur Kämpfen est marié et père de deux enfants et d'une belle-fille. Professionnellement, il occupe le
230 poste de directeur général d'une association lausannoise qui gère cinq crèches privées/subventionnées et
231 est membre de l'Association des Responsables et Directions d'Institutions Vaudoise de l'Enfance (ARDIVE).
232 Monsieur Kämpfen est passionné de motos anciennes. Il investit également un temps précieux au profit de
233 notre collectivité, à l'exemple de l'organisation du premier marché de Noël de Riaz, dont il est un membre
234 fondateur. En tant que Conseiller général, il a été membre des commissions senior* et financière, avant de
235 reprendre, de février 2025 à avril 2026, le dicastère de l'agriculture, des parchets communaux, des bâtiments
236 communaux et du feu et des forêts dans la charge de Conseiller communal. Personne active, motivée,
237 compétente et d'une nature rassembleuse, Monsieur Kämpfen saura prendre à cœur les responsabilités
238 inhérentes à la fonction de président du Conseil général et donner satisfaction à chacun. »

239
240 Monsieur Pascal Kämpfen remercie Monsieur Grand et, constatant que sa candidature à la présidence du
241 Conseil général a été officiellement déposée, il cède la conduite de la procédure pour la suite de l'élection à
242 la deuxième scrutatrice la plus âgée, Madame Sandra Clerc.

243
244 Madame Sandra Clerc remercie Monsieur Pascal Kämpfen et demande si une autre candidature se profile
245 ou si le scrutin de liste est requis. Tel n'étant pas le cas, elle proclame

246
247 **Monsieur Pascal Kämpfen,**
248 **président pour la première année de la législature 2026-2031.**
249

250 *Monsieur Pascal Kämpfen est applaudi par l'assemblée et félicité par Madame Sandra Clerc. Il reçoit un*
251 *présent.*

252
253
254 **4 ÉLECTION DU OU DE LA VICE-PRÉSIDENT-E DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LA**
255 **PÉRIODE DE DOUZE MOIS**

256
257 Pour l'élection à la vice-présidence, Monsieur Pascal Kämpfen passe la parole à Monsieur Lionel Pasquier,
258 du groupe UDC, pour la présentation de sa candidate.

259
260 Au nom du groupe UDC, Monsieur Lionel Pasquier présente Madame Florence Pasquier en ces termes :

261
262 « Le groupe UDC a le plaisir de vous présenter, pour la vice-présidence 2026-2027, la candidature de
263 Madame Florence Pasquier. Mariée et mère de trois fils adultes, Madame Pasquier a obtenu, dans son jeune
264 âge, son CFC d'employée de commerce au sein d'un établissement bancaire fribourgeois. En 1994, elle
265 s'est établie à Riaz en épousant un agriculteur du village. Tout en se consacrant à l'éducation de ses enfants,
266 elle continue son activité administrative pour l'exploitation agricole de son mari et pour diverses autres
267 sociétés. La comptabilité est sa passion. Depuis les années 2000, elle participe activement aux assemblées
268 communales. Elle est élue à la commission d'aménagement de 2009 à 2016. Ensuite, lors de la création du
269 Conseil général en 2016, Madame Pasquier est élue et siège à la commission financière, qu'elle présidera
270 de fin 2019 à 2021. Outre son engagement politique, elle s'est mise au service des enfants du village depuis
271 2007 comme patrouilleuse scolaire, puis comme coach en éducation routière, rôle qu'elle exerce encore
272 actuellement. Depuis bientôt vingt ans, elle a à cœur que les enfants arrivent à pied à l'école en toute
273 sécurité. Madame Florence Pasquier est prête à se mettre au service du Législatif et à assumer la fonction
274 de vice-présidente pour la période de 2026-2027. Le groupe UDC vous remercie d'accepter cette proposition
275 et pour la confiance que vous lui accordez. »

277 Monsieur Pascal Kämpfen remercie Monsieur Pasquier et demande si une autre candidature est annoncée
278 et si quelqu'un requiert le scrutin de liste. Tel n'étant pas le cas, il proclame

279
280
281
282

**Madame Florence Pasquier,
vice-présidente pour la première année de la législature 2026-2031.**

283 *Madame Florence Pasquier est applaudie par l'assemblée et félicitée par Monsieur Pascal Kämpfen.*
284 *Elle reçoit un bouquet de fleurs.*

285
286
287
288

**5 ÉLECTION DE QUATRE SCRUTATEURS ET SCRUTATRICES POUR LA DURÉE DE LA
LÉGISLATURE**

289

290 Monsieur Pascal Kämpfen informe que les partis politiques se sont également concertés quant au nombre
291 de scrutateurs. Ils l'ont maintenu à 4, soit 1 pour le groupe PLR, 1 pour le groupe PS et Indépendants, 1 pour
292 le groupe UDC et 1 pour le groupe Le Centre. Pour information, cette proposition de 4 scrutateurs est
293 conforme à l'art. 16 du Règlement du Conseil général qui en prévoit au minimum 1 par groupe.

294

295 Il énonce, par ordre alphabétique, les quatre candidatures annoncées par les groupes, conformément à
296 l'article 9a du Règlement d'exécution de la Loi sur les communes :

297

- 298 • Monsieur Sébastien Andrey (Le Centre)
- 299 • Monsieur Frédéric Blanc (PS et Indépendants)
- 300 • Monsieur David Bovigny (PLR)
- 301 • Monsieur Marc-Antoine Pittet (UDC)

302

303 Monsieur Pascal Kämpfen demande s'il y a d'autres candidatures ou si quelqu'un requiert le scrutin de liste.
304 Tel n'étant pas le cas, il proclame

305

**Messieurs Sébastien Andrey, Frédéric Blanc, David Bovigny et Marc-Antoine Pittet,
scrutateurs pour la durée de la législature 2026-2031.**

306

307 *[Applaudissements]*

308

309

310

311

312

**6 ÉLECTION DE QUATRE SCRUTATEURS-SUPPLÉANTS ET SCRUTATRICES-
SUPPLÉANTES**

314

315 Monsieur Pascal Kämpfen aborde l'élection des scrutateurs suppléants et indique que les groupes politiques
316 proposent les personnes suivantes :

317

- 318 • Madame Sandra Clerc (PS et Indépendants)
- 319 • Monsieur Bertrand Huguenot (PLR)
- 320 • Monsieur Dominique Magli (Le Centre)
- 321 • Monsieur Patrick Yerly (UDC)

322

323 Monsieur Pascal Kämpfen demande s'il y a d'autres candidatures ou si quelqu'un requiert le scrutin de liste.
324 Tel n'étant pas le cas, il proclame

325

326

327

**Madame Sandra Clerc ainsi que Messieurs Bertrand Huguenot, Dominique Magli et Patrick Yerly,
scrutateurs suppléants pour la durée de la législature 2026-2031.**

[Applaudissements]

328
329
330 Monsieur Pascal Kämpfen déclare la fin de la première partie de la séance constitutive du Conseil général.
331 En sa qualité de président élu pour les 12 premiers mois de la législature, il conserve la conduite des
332 opérations pour le reste de la séance. En revanche, il prie Madame la Vice-présidente ainsi que Messieurs
333 les scrutateurs nouvellement élus de prendre place à la table prévue pour les membres du Bureau du Conseil
334 général.

335
336
337

7 ALLOCUTION DU PRÉSIDENT ÉLU

338
339 Monsieur Pascal Kämpfen, Président élu, tient ces propos :

340
341 *« Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal, Mesdames et*
342 *Messieurs les membres du Conseil général, chers collègues, Madame la secrétaire communale, Monsieur*
343 *le secrétaire au procès-verbal, Monsieur le caissier communal, Monsieur l'huissier, Mesdames et Messieurs*
344 *les citoyennes et citoyens.*

345
346 *Ouvrir cette nouvelle législature en tant que président est un honneur que je mesure pleinement, d'autant*
347 *plus qu'il s'inscrit dans ma toute première année au sein de cette fonction. Aborder ce mandat avec un regard*
348 *neuf, mais néanmoins une expérience de l'exécutif d'une année est, à mes yeux, une force. C'est*
349 *l'opportunité d'apporter une énergie nouvelle et une écoute sans a priori aux dossiers qui nous tiennent à*
350 *cœur.*

351
352 *Je tiens d'abord à vous remercier vivement pour votre confiance. En tant que président, et fidèle aux valeurs*
353 *de liberté et de responsabilité qui m'animent, je vois dans les années à venir une occasion unique : consolider*
354 *l'attractivité de Riaz, tout en garantissant une gestion rigoureuse et visionnaire de nos deniers publics.*

355
356 *Cette prospérité doit nous permettre d'investir intelligemment. L'agrandissement et la réfection de la salle de*
357 *gym sont une nécessité pour répondre à l'évolution démographique de notre Commune. C'est un*
358 *investissement dans le capital humain, pour nos jeunes et nos sociétés sportives, qui doit être mené avec*
359 *une maîtrise stricte des coûts et une efficacité maximale.*

360
361 *Concernant notre aménagement, la traversée ValTraLoc et l'extension des zones à 30 km/h répondent à un*
362 *besoin de sécurité. Toutefois, j'espère que nous continuerons à avoir une approche mêlant liberté de*
363 *mouvement et accessibilité pour nos agriculteurs. La mobilité douce doit être encouragée par des*
364 *infrastructures de qualité, et non par la contrainte. Il s'agit de fluidifier le trafic et de sécuriser les parcours*
365 *scolaires, tout en maintenant l'accessibilité indispensable à la vie économique de notre village.*

366
367 *Chers collègues, nous ne manquons pas de défis. L'arrivée de la manufacture Rolex à Bulle constitue une*
368 *aubaine. Mais elle soulève aussi des soucis de mobilité, de logements, qui impacteront sûrement nos*
369 *réflexions, nos choix et nos décisions.*

370
371 *Je me réjouis de notre future collaboration, ensemble, pour le bien de notre Commune.*

372
373 *Pour que cette collaboration soit une réussite, je suis convaincu que la clé réside dans la qualité de nos*
374 *échanges, du respect que nous nous portons les uns et les autres. Pour cette première année, je m'engage*
375 *à travailler main dans la main avec le Conseil communal. Un législatif fort est un législatif qui dialogue avec*
376 *son exécutif. Mon rôle sera de faciliter ce partenariat, dans un esprit constructif et transparent, afin que nos*
377 *décisions politiques se traduisent rapidement en réalisations concrètes pour la population.*

378

379 *Je terminerai mon allocation par une phrase tirée d'un homme pour lequel j'ai beaucoup d'admiration. Il s'agit*
 380 *de Winston Churchill : ' Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur.' »*

381
 382 [Applaudissements]

383
 384
 385 **8 ALLOCUTION DE LA SYNDIQUE DU CONSEIL COMMUNAL**

386
 387 Monsieur le Président passe la parole à Madame la Syndique, Catherine Beaud, pour la présentation de la
 388 législature 2026-2031.

389
 390 Au nom du Conseil communal, Madame la Syndique prononce son discours d'ouverture de législature, en
 391 ces termes :

392
 393 *« C'est avec une grande reconnaissance et un réel enthousiasme que je m'adresse à vous, ce soir,*
 394 *à l'occasion de cette séance constitutive.*

395
 396 *Après les élections du 8 mars dernier et votre assermentation par le Préfet de la Gruyère, cette séance de*
 397 *constitution représente le point de départ de la nouvelle législature.*

398
 399 *Alors que, pour certains, cette fonction représente la continuation d'un engagement depuis quelques années*
 400 *maintenant, une partie d'entre vous découvre ou redécouvre, aujourd'hui, la réalité politique dans un législatif*
 401 *communal. Bien évidemment, nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et moult satisfactions dans cette*
 402 *nouvelle mission.*

403
 404 *Je me réjouis d'ouvrir cette nouvelle législature à vos côtés, dans un esprit de collaboration, de respect et*
 405 *d'écoute. Les défis ne manqueront pas. Mais je suis convaincue que, grâce à un travail constructif et à une*
 406 *volonté partagée, nous saurons poursuivre le développement harmonieux de notre Commune et répondre*
 407 *aux attentes de notre population.*

408
 409 *Permettez-moi de vous présenter la nouvelle composition du Conseil communal, qui allie expérience et*
 410 *renouveau. C'est une équipe motivée, compétente et engagée, qui se met, dès aujourd'hui, au service de*
 411 *notre Commune. Ensemble, nous aurons à cœur de mener à bien des projets concrets, de renforcer la qualité*
 412 *de vie de nos habitantes et habitants et de préparer l'avenir avec responsabilité.*

- 413
 414 • *Pour ma part, je serai en charge des autorités et gouvernance, de la bourgeoisie, de l'économie et*
 415 *tourisme, et des finances. Suppléance : Madame Sabine Guillet.*
 416 • *Madame Sabine Guillet, Vice-syndique sera en charge de l'eau, de l'énergie et développement*
 417 *durable, de l'environnement, et des transports et mobilité. Suppléance : Monsieur Thomas Bosson.*
 418 • *Monsieur Sébastien Bossel chapeautera les chemins et endiguements, le projet ValTraLoc, et les*
 419 *routes. Suppléance : moi-même.*
 420 • *Monsieur Thomas Bosson suivra les affaires militaires et protection civile, le cimetière, la déchetterie,*
 421 *le feu, la sécurité publique, et la voirie. Suppléance: Monsieur Louis Pittet.*
 422 • *Madame Anne Favre traitera les affaires sociales, la santé, l'accueil extrascolaire & petite enfance, le*
 423 *sport, culture et loisirs, et le personnel (RH). Suppléance : Madame Cindy Murith.*
 424 • *Madame Cindy Murith a hérité de l'agriculture, des parchets communaux, des écoles et formation, des*
 425 *forêts. Suppléance : Madame Anne Favre.*
 426 • *Monsieur Louis Pittet poursuivra avec l'aménagement du territoire et urbanisme, les constructions, et*
 427 *reprenra les bâtiments communaux. Suppléance : Monsieur Sébastien Bossel.*
 428

429 *Il serait prématuré de vous présenter, aujourd'hui et dans le détail, les enjeux et défis que nous traiterons au*
430 *cours des cinq années à venir. Cela dit, plusieurs objets et défis majeurs sont d'ores et déjà connus,*
431 *notamment dans les domaines suivants :*

- 432 • *Au niveau de l'administration, nous allons mettre principalement l'accent sur le renforcement de la*
433 *digitalisation et les mesures en lien avec la cybercriminalité.*
- 434 • *S'agissant de l'aménagement, en attendant l'approbation de notre Plan d'aménagement local (PAL),*
435 *il faudra veiller au maintien d'une certaine stabilité de l'urbanisation galopante, de manière à intégrer*
436 *la densification dans le bien-vivre.*
- 437 • *Concernant les projets routiers, après le début de la construction du lot 4a et de son giratoire du projet*
438 *ValTraLoc, nous nous concentrerons sur la suite de la réalisation de la traversée de la localité, la*
439 *réalisation de la zone 30 km/ de la Route des Monts ainsi que sur diverses mesures visant à accélérer*
440 *la transition vers le report modal et la mobilité douce.*
- 441 • *Pour l'environnement et le développement durable, les principaux projets consisteront en une*
442 *amélioration de notre cadre de vie par la mise en place de mesures – certes petites mais ciblées –*
443 *avant tout efficaces.*

444
445 *Face à de tels défis, et compte tenu de la capacité financière de notre Commune, nous devons sans doute*
446 *opérer des choix et fixer des priorités. La gestion financière et le contrôle de l'endettement constitueront bien*
447 *évidemment un souci permanent du Conseil communal.*
448

449 *Au-delà de ces aspects, notre vision politique passera aussi toujours par la mise en avant du 'vivre ensemble'*
450 *et de la cohésion sociale.*

451
452 *Au nom du Conseil communal, je tiens, une nouvelle fois, à vous remercier pour votre engagement et la*
453 *collaboration qui fera de nous tous de vrais partenaires. Sachons établir des relations fiables dans le respect*
454 *et la confiance mutuelle et surtout garder à l'esprit que nous sommes tous là pour servir l'intérêt public.*
455

456 *Je vous remercie de votre attention. »*
457

[Applaudissements]

458
459
460 Monsieur le Président remercie Madame la Syndique et enchaîne avec les élections des membres des
461 diverses commissions, en appliquant les mêmes règles que pour l'élection des membres du Bureau.
462 Il signale que l'organisation interne des commissions sera déterminée lors de leur propre séance de
463 constitution.
464

465 **9 ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCIÈRE**

466
467
468 Pour l'élection de la commission financière, Monsieur le Président rappelle que le Conseil général doit
469 nommer, en son sein, au minimum cinq membres. Durant la précédente législature, la commission était
470 composée de sept membres.
471

472 *Compte tenu de la nouvelle représentation des partis politiques au sein du Législatif, les groupes se sont*
473 *accordés et proposent de nommer sept représentants du Conseil général :*
474

- 475 • 2 PLR
- 476 • 2 PS et Indépendants
- 477 • 2 UDC
- 478 • 1 Le Centre

479

480 Monsieur le Président ouvre la discussion sur la composition de la commission financière et passe la parole
481 aux représentants des groupes en commençant par le groupe PLR.

482
483 Au nom du groupe PLR, Monsieur Julien Grand s'exprime en ces termes :

484
485 *« Le groupe PLR a le plaisir de présenter deux candidats. La première candidate est Madame Sophie Moura,*
486 *directrice d'école primaire, membre du Bureau de la dernière législature et députée au Grand Conseil.*
487 *Le second candidat est votre serviteur. De formation historienne et politologue, je travaille actuellement*
488 *comme officier de carrière aux forces aériennes. J'entame, ce soir, mon deuxième mandat. J'avais*
489 *auparavant œuvré au sein de la commission de l'énergie et du développement durable. »*

490
491 Monsieur le Président remercie Monsieur Grand et passe la parole au groupe PS et Indépendants.

492
493 Au nom du groupe PS et Indépendants, Madame Stéphanie Corpataux s'exprime en ces termes :

494
495 *« Pour le groupe PS et Indépendants, j'ai le plaisir de présenter Madame Isabelle Monney-Savary et*
496 *Monsieur Pierre Genoud. Madame Isabelle Monney-Savary faisait déjà partie de la commission financière*
497 *lors de la législature précédente, tandis que Monsieur Pierre Genoud, nouvel élu au Conseil général, s'y*
498 *présente pour la première fois. »*

499
500 Monsieur le Président remercie Madame Corpataux et passe la parole au groupe UDC.

501
502 Au nom du groupe UDC, Monsieur Lionel Pasquier s'exprime en ces termes :

503
504 *« Le groupe UDC présente deux candidats : Monsieur Christophe Delabays et Madame Florence Pasquier.*
505 *Né à Riaz en 1961, marié et père de famille, Monsieur Delabays est très attaché à son village et à la vie*
506 *locale. Diplômé de l'école hôtelière de Lausanne et directeur de société, il dispose d'une expérience*
507 *confirmée en gestion et en finances, acquise en Suisse et à l'étranger. A la veille de la retraite, il souhaite*
508 *mettre son expérience et son temps au service de la Commune. Quant à Madame Florence Pasquier, elle a*
509 *déjà été présentée auparavant pour la vice-présidence. »*

510
511 Monsieur le Président remercie Monsieur Pasquier et passe la parole au groupe Le Centre.

512
513 Au nom du groupe Le Centre, Monsieur Christian Ungersböck s'exprime en ces termes :

514
515 *« Le groupe Le Centre présente Monsieur Jacques Pollet, déjà membre de la commission financière lors de*
516 *la précédente législature. »*

517
518 Monsieur le Président vous remercie Monsieur Ungersböck. La parole n'étant plus demandée, il clôt la
519 discussion et passe au vote à main levée.

520

VOTE

Le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 28 voix, le nombre de sept membres pour la composition de la commission financière.

521

522 Les partis politiques ont annoncé les sept candidatures suivantes :

- 523 1. Monsieur Christophe Delabays (UDC)
524 2. Monsieur Pierre Genoud (PS et Indépendants)
525 3. Monsieur Julien Grand (PLR)
526 4. Madame Isabelle Monney-Savary (PS et Indépendants)
527 5. Madame Sophie Moura (PLR)

- 528 6. Madame Florence Pasquier (UDC)
529 7. Monsieur Jacques Pollet (Le Centre)

530
531 Monsieur le Président demande si un groupe ou un membre du Conseil général souhaite présenter une autre
532 candidature ou requiert le vote par scrutin de liste. Tel n'étant pas le cas, il proclame

533
534 **Mesdames Isabelle Monney-Savary, Sophie Moura et Florence Pasquier ainsi que**
535 **Messieurs Christophe Delabays, Pierre Genoud, Julien Grand et Jacques Pollet,**
536 **membres de la commission financière pour la durée de la législature 2026-2031.**

537
538 [Applaudissements]

539
540
541 **10 ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT**

542
543 Monsieur le Président ouvre ce point en ces termes :

544
545 *« L'article 36 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) prévoit que cette*
546 *commission soit composée d'au moins 5 membres dont la majorité est désignée par le Législatif. Il ressort*
547 *du libellé de cet article que les personnes élues par le Conseil général ne doivent pas obligatoirement en*
548 *être membres. Quant à l'article 15 alinéa 2 du Règlement du Conseil général, il prévoit que celui-ci élit ses*
549 *représentants, qui seront au minimum 5. Durant la législature 2021-2026, la commission d'aménagement et*
550 *de l'énergie, devenue commission d'aménagement en cours de législature, était composée de cinq*
551 *Conseillers généraux, les représentants du Conseil communal et du service technique participaient aux*
552 *séances avec voix consultative. Après concertation, les chefs de partis proposent de maintenir ce nombre*
553 *pour la nouvelle législature. Ainsi, une commission de cinq membres du Conseil général sera composée de :*

- 554
555 • 1 PLR
556 • 1 PS et Indépendants
557 • 2 UDC
558 • 1 Le Centre »

559
560 Monsieur le Président ouvre ensuite la discussion sur la composition de la commission d'aménagement et
561 passe la parole aux représentants des groupes en commençant par le groupe PLR.

562
563 Au nom du groupe PLR, Monsieur Julien Grand s'exprime en ces termes :

564
565 *« Le groupe PLR a le plaisir de présenter la candidature de Monsieur Cédric Palli, qui commence, ce soir,*
566 *son deuxième mandat de Conseiller général. Directeur d'une société de courtage en assurances et*
567 *hypothèques, Monsieur Palli a déjà siégé au sein de cette commission. »*

568
569 Monsieur le Président remercie Monsieur Grand et passe la parole au groupe PS et Indépendants.

570
571 Au nom du groupe PS et Indépendants, Madame Stéphanie Corpataux s'exprime en ces termes :

572
573 *« Pour le parti PS et Indépendants, nous avons le plaisir de vous présenter Monsieur Frédéric Blanc, qui*
574 *commence son troisième mandat au sein du Conseil général, mais qui se présente pour la première fois à*
575 *la commission d'aménagement. »*

576
577 Monsieur le Président remercie Madame Corpataux et passe la parole au groupe UDC.

578
579 Au nom du groupe UDC, Monsieur Lionel Pasquier s'exprime en ces termes :

580 « Le groupe UDC a le plaisir de présenter deux membres : Monsieur Kevin Bosson, originaire de Riaz et
581 agriculteur, ainsi que moi-même, titulaire d'un CFC d'agriculteur et d'un brevet agricole. »

582
583 Monsieur le Président remercie Monsieur Pasquier et passe la parole au groupe Le Centre.

584
585 Au nom du groupe Le Centre, Monsieur Jacques Pollet s'exprime en ces termes :

586
587 « Nous présentons Monsieur Dominique Magli, qui commence sa troisième législature au Conseil général et
588 également à l'aménagement du territoire. »

589
590 Monsieur le Président remercie Monsieur Pollet. La parole n'étant plus demandée, il clôt la discussion et
591 passe au vote à main levée.

592

VOTE

Le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 28 voix, le nombre de cinq membres pour la commission d'aménagement.

593

594 Les partis politiques ont soumis les propositions suivantes :

- 595 1. Monsieur Frédéric Blanc (PS et Indépendants)
596 2. Monsieur Kevin Bosson (UDC)
597 3. Monsieur Dominique Magli (Le Centre)
598 4. Monsieur Cédric Palli (PLR)
599 5. Monsieur Lionel Pasquier (UDC)

600

601 Monsieur le Président demande si un groupe ou un membre du Conseil général souhaite présenter une autre
602 candidature ou requiert le vote par scrutin de liste. Tel n'étant pas le cas, il proclame

603

604 **Messieurs Frédéric Blanc, Kevin Bosson, Dominique Magli, Cédric Palli et Lionel Pasquier,**
605 **membres de la commission d'aménagement pour la durée de la législature 2026-2031.**

606

[Applaudissements]

607

608

609

610

11 ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES NATURALISATIONS

611

612 Monsieur le Président ouvre cet objet ainsi :

613

614 « Selon la Loi sur le droit de cité fribourgeois, la commission des naturalisations doit être composée de 5 à
615 11 membres, élus par l'assemblée communale ou le Conseil général et choisis parmi les citoyens actifs
616 domiciliés dans la Commune. Lors de la précédente législature, cette commission était formée de cinq
617 membres du Conseil général. Les groupes proposent de reconduire cette composition pour la commission
618 des naturalisations. Ainsi, une commission de cinq membres du Conseil général sera composée de :

619

- 620 • 1 PLR
- 621 • 2 PS et Indépendants
- 622 • 1 UDC
- 623 • 1 Le Centre »

624

625 Monsieur le Président ouvre ensuite la discussion sur la composition de la commission des naturalisations
626 et passe la parole aux représentants des groupes en commençant par le groupe PLR.

627

628 Au nom du groupe PLR, Monsieur Julien Grand s'exprime en ces termes :

629
630 « *Le groupe PLR présente Monsieur Georges Volery, natif du village et Key Account manager à la SUVA.* »

631
632 Monsieur le Président remercie Monsieur Grand et passe la parole au groupe PS et Indépendants.

633
634 Au nom du groupe PS et Indépendants, Madame Stéphanie Corpataux s'exprime en ces termes :

635
636 « *Notre groupe présente Monsieur Stéphane Oberson, qui siégeait déjà dans cette commission durant la*
637 *législature précédente, et Madame Isabelle Monney-Savary, qui a accepté d'endosser un deuxième rôle au*
638 *sein d'une deuxième commission.* »

639
640 Monsieur le Président remercie Madame Corpataux et passe la parole au groupe UDC.

641
642 Au nom du groupe UDC, Monsieur Lionel Pasquier s'exprime en ces termes :

643
644 « *L'UDC présente Monsieur Marc-Antoine Pittet, agriculteur et déjà membre de la commission des*
645 *naturalisations lors de la législature précédente.* »

646
647 Monsieur le Président remercie Monsieur Pasquier et passe la parole au groupe Le Centre.

648
649 Au nom du groupe Le Centre, Monsieur Jacques Pollet s'exprime en ces termes :

650
651 « *Le groupe Le Centre présente Monsieur Michaël Andrey, qui en est à sa deuxième législature et qui siégeait*
652 *déjà dans cette commission.* »

653
654 Monsieur le Président remercie Monsieur Pollet. La parole n'étant plus demandée, il clôt la discussion et
655 passe au vote à main levée.

656

VOTE

Le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 28 voix, le nombre de cinq membres pour la commission des naturalisations.

657
658 Pour la commission des naturalisations, les partis politiques proposent les candidatures suivantes :

- 659 1. Monsieur Michaël Andrey (Le Centre)
660 2. Madame Isabelle Monney-Savary (PS et Indépendants)
661 3. Monsieur Stéphane Oberson (PS et Indépendants)
662 4. Monsieur Marc-Antoine Pittet (UDC)
663 5. Monsieur Georges Volery (PLR)

664
665 Monsieur le Président demande si un groupe ou un membre du Conseil général souhaite présenter une autre
666 candidature ou requiert le vote par scrutin de liste. Tel n'étant pas le cas, il proclame

667
668 **Madame Isabelle Monney-Savary ainsi que Messieurs Michaël Andrey, Stéphane Oberson,**
669 **Marc-Antoine Pittet et Georges Volery,**
670 **membres de la commission des naturalisations pour la durée de la législature 2026-2031.**

671
672 Monsieur le Président annonce que la Loi sur le droit de cité fribourgeois leur sera remise au terme de la
673 séance.

674
675

[Applaudissements]

676 **12 ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA CULTURE, DES SPORTS**
 677 **ET DES GÉNÉRATIONS**

678
 679 Monsieur le Président informe que la disposition de l'art. 36 de la Loi sur les communes prévoit la possibilité
 680 de constituer ou de reconduire d'autres commissions. La reconstitution de la commission de la culture, des
 681 sports et des générations doit aussi faire l'objet d'une décision du Conseil général. Durant la législature
 682 précédente, elle était composée de huit personnes. Après concertation, les chefs de partis proposent de
 683 conserver ce nombre de huit membres pour la nouvelle législature. Ainsi, la commission sera composée de :

- 684
- 685 • 2 PLR
- 686 • 2 PS et Indépendants
- 687 • 2 UDC
- 688 • 2 membres libres présentés par Le Centre

689
 690 Monsieur le Président ouvre la discussion sur la composition de la commission de la culture, des sports et
 691 des générations et passe la parole aux représentants des groupes en commençant par le groupe PLR.

692
 693 Au nom du groupe PLR, Monsieur Julien Grand s'exprime en ces termes :

694
 695 *« Le groupe PLR présente deux candidats : Monsieur David Bovigny, technico-commercial dans le domaine*
 696 *sanitaire, qui entame son deuxième mandat au sein du Législatif. Il est président de l'Intersociété. Le second*
 697 *candidat est Monsieur Jérémy Piller Hoffer, technicien ES en technique du bâtiment au sein d'une entreprise*
 698 *locale. Il est président du FC Riaz. »*

699
 700 Monsieur le Président remercie Monsieur Grand et passe la parole au groupe PS et Indépendants.

701
 702 Au nom du groupe PS et Indépendants, Madame Isabelle Monney-Savary s'exprime en ces termes :

703
 704 *« Notre groupe a le plaisir de vous annoncer deux nouvelles élues au Conseil général : Mesdames Line*
 705 *Favre et Stéphanie Corpataux. Madame Corpataux a cependant déjà siégé dans cette commission en tant*
 706 *que membre libre durant ces trois dernières années. »*

707
 708 Monsieur le Président remercie Madame Isabelle Monney-Savary et passe la parole au groupe UDC.

709
 710 Au nom du groupe UDC, Monsieur Lionel Pasquier s'exprime en ces termes :

711
 712 *« Le groupe UDC présente Madame Cristina Borcan Yerly, ancienne coiffeuse et actuelle vendeuse en*
 713 *bijouterie. Deuxième candidat, Monsieur Patrick Yerly est un touche à tout, passionné du bois. Il travaille*
 714 *comme menuisier-charpentier. »*

715
 716 Monsieur le Président remercie Monsieur Pasquier et passe la parole au groupe Le Centre.

717 Au nom du groupe Le Centre, Monsieur Jacques Pollet s'exprime en ces termes :

718
 719 *« Nous avons deux membres libres, qui font partie du Centre, à présenter : Monsieur Marc Bochud, musicien*
 720 *et chef de chœur, enseignant au Collège du Sud à Bulle, et Madame Isabelle Andrey, qui nous représentait*
 721 *déjà dans cette commission lors de la dernière législature. »*

722
 723 Monsieur le Président remercie Monsieur Pollet. La parole n'étant plus demandée, il clôt la discussion et
 724 passe au vote à main levée.

725
 726

VOTE

Le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 28 voix, le nombre de huit membres pour la commission de la culture, des sports et des générations.

- 727
728 Les candidats proposés par les partis politiques comme membres de la commission de la culture, des sports
729 et des générations sont :
- 730 1. Madame Isabelle Andrey (membre libre présenté par Le Centre)
 - 731 2. Monsieur Marc Bochud (membre libre présenté par Le Centre)
 - 732 3. Madame Cristina Borcan Yerly (UDC)
 - 733 4. Monsieur David Bovigny (PLR)
 - 734 5. Madame Stéphanie Corpataux (PS et Indépendants)
 - 735 6. Madame Line Favre (PS et Indépendants)
 - 736 7. Monsieur Jérémy Piller Hoffer (PLR)
 - 737 8. Monsieur Patrick Yerly (UDC)

738
739 Monsieur le Président demande si un groupe ou un membre du Conseil général souhaite présenter une autre
740 candidature ou requiert le vote par scrutin de liste. Tel n'étant pas le cas, il proclame

741
742 **Mesdames Isabelle Andrey, Cristina Borcan Yerly, Stéphanie Corpataux et Line Favre**
743 **ainsi que Messieurs Marc Bochud, David Bovigny, Jérémy Piller Hoffer et Patrick Yerly,**
744 **membres de la commission de la culture, des sports et des générations**
745 **pour la durée de la législature 2026-2031.**

[Applaudissements]

746
747
748
749
750 **13 ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU**
751 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

752
753 Monsieur le Président informe que la disposition de l'art. 36 de la Loi sur les communes prévoit la possibilité
754 de constituer ou de reconduire d'autres commissions. La reconstitution de la commission de l'énergie et du
755 développement durable doit aussi faire l'objet d'une décision du Conseil général. Durant la législature
756 précédente, elle était composée initialement de sept membres, avant d'être remaniée à six membres à la fin
757 de l'année 2024. Après concertation, les chefs de partis proposent de passer à sept membres pour la
758 nouvelle législature. Ainsi, la commission sera composée de :

- 759
- 760 • 2 PLR et 1 membre libre présenté par le PLR
 - 761 • 2 PS et Indépendants
 - 762 • 1 UDC
 - 763 • 1 membre libre présenté Le Centre

764
765 Monsieur le Président ouvre la discussion sur cette proposition et passe la parole aux représentants des
766 groupes en commençant par le groupe PLR.

767
768 Au nom du groupe PLR, Monsieur Julien Grand s'exprime en ces termes :

769
770 « Le groupe PLR présente Monsieur Bertrand Huguenot, ingénieur dans le domaine électrique, Monsieur
771 Flavien Buchs, directeur d'une entreprise spécialisée dans les installations électriques et
772 télécommunications. Nous proposons d'intégrer également Monsieur Lucien Jaquet, installateur électricien.
773 Il a déjà œuvré comme membre libre au sein de cette commission lors de la législature précédente. »
774

775 Monsieur le Président remercie Monsieur Grand et passe la parole au groupe PS et Indépendants.
776 Au nom du groupe PS et Indépendants, Madame Stéphanie Corpataux s'exprime en ces termes :

777
778 « *Le parti PS et Indépendants a le plaisir de présenter deux nouveaux élus au Conseil général : Madame*
779 *Sandra Clerc et Monsieur Pierre Genoud, qui a accepté de siéger dans une deuxième commission.* »

780
781 Monsieur le Président remercie Madame Corpataux et passe la parole au groupe UDC.

782
783 Au nom du groupe UDC, Monsieur Lionel Pasquier s'exprime en ces termes :

784
785 « *Le groupe UDC présente Monsieur Patrick Yerly.* »

786
787 Monsieur le Président remercie Monsieur Pasquier et passe la parole au groupe Le Centre.

788
789 Au nom du groupe Le Centre, Monsieur Christian Ungersböck s'exprime en ces termes :

790
791 « *Le groupe Le Centre présente Monsieur Alexandre Jordan, assistant en soins et santé communautaires.* »

792
793 Monsieur le Président remercie Monsieur Ungersböck. La parole n'étant plus demandée, il clôt la discussion
794 et passe au vote à main levée.

795

VOTE

Le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 28 voix, le nombre de sept membres pour la commission de l'énergie et du développement durable.

796
797 Les candidats proposés par les partis politiques comme membres de la commission de l'énergie et du
798 développement durable sont :

- 799 1. Monsieur Flavien Buchs (PLR)
800 2. Madame Sandra Clerc (PS et Indépendants)
801 3. Monsieur Pierre Genoud (PS et Indépendants)
802 4. Monsieur Bertrand Huguenot (PLR)
803 5. Monsieur Lucien Jaquet (membre libre présenté par le PLR)
804 6. Monsieur Alexandre Jordan (membre libre présenté par Le Centre)
805 7. Monsieur Patrick Yerly (UDC)

806
807 Monsieur le Président demande si un groupe ou un membre du Conseil général souhaite présenter une autre
808 candidature ou requiert le vote par scrutin de liste. Tel n'étant pas le cas, il proclame

809
810 **Madame Sandra Clerc ainsi que Messieurs Flavien Buchs, Pierre Genoud, Bertrand Huguenot,**
811 **Lucien Jaquet, Alexandre Jordan et Patrick Yerly,**
812 **membres de la commission de l'énergie et du développement durable**
813 **pour la durée de la législature 2026-2031.**

814
815 [Applaudissements]

816
817

14 ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SENIOR+

819
820 Monsieur le Président informe que la disposition de l'art. 36 de la Loi sur les communes prévoit la possibilité
821 de constituer ou de reconduire d'autres commissions. La reconstitution de la commission senior+ doit aussi
822 faire l'objet d'une décision du Conseil général. Rappelons que cette commission est prévue dans le plan

823 communal des mesures pour les seniors de plus de 65 ans. Durant la législature précédente, elle était
 824 composée initialement de sept membres, avant d'être remaniée à six membres au début de l'année 2025 en
 825 raison de l'accession au Conseil communal de l'un d'entre eux. Après concertation, les chefs de partis
 826 proposent de revenir à sept membres pour la nouvelle législature. Ainsi, la commission sera composée de :

- 827
- 828 • 2 PLR
- 829 • 2 PS et Indépendants
- 830 • 2 UDC
- 831 • 1 membre libre présenté par Le Centre

832
 833 Monsieur le Président ouvre la discussion sur cette proposition et passe la parole aux représentants des
 834 groupes en commençant par le groupe PLR.

835
 836 Au nom du groupe PLR, Monsieur Julien Grand s'exprime en ces termes :

837
 838 *« Le groupe PLR présente deux candidats : Messieurs Pascal Kämpfen et Georges Volery. »*
 839

840 Monsieur le Président remercie Monsieur Grand et passe la parole au groupe PS et Indépendants.

841
 842 Au nom du groupe PS et Indépendants, Madame Stéphanie Corpataux s'exprime en ces termes :

843
 844 *« Notre groupe a le plaisir de présenter deux nouveaux élus au Conseil général : Madame Marlyse Clément*
 845 *et Monsieur Mimo Del Matto. »*
 846

847 Monsieur le Président remercie Madame Corpataux et passe la parole au groupe UDC.

848
 849 Au nom du groupe UDC, Monsieur Lionel Pasquier s'exprime en ces termes :

850
 851 *« Le groupe UDC annonce deux candidats : Monsieur Kevin Bosson et Madame Cristina Borcan Yerly. »*
 852

853 Monsieur le Président remercie Monsieur Pasquier et passe la parole au groupe Le Centre.

854
 855 Pour le groupe Le Centre, Monsieur Christian Ungersböck s'exprime en ces termes :

856
 857 *« Le groupe Le Centre présente Monsieur Gilbert Monney, déjà très investi dans l'espace senior. »*
 858

859 Monsieur le Président remercie Monsieur Ungersböck. La parole n'étant plus demandée, il clôt la discussion
 860 et passe au vote à main levée.
 861

VOTE
Le Conseil général accepte à l'unanimité, soit par 28 voix, le nombre de sept membres pour la commission senior*.

862
 863 Les candidats proposés par les partis politiques comme membres de la commission senior* sont :

- 864 1. Madame Cristina Borcan Yerly (UDC)
- 865 2. Monsieur Kevin Bosson (UDC)
- 866 3. Madame Marlyse Clément (PS et Indépendant)
- 867 4. Monsieur Mimo Del Matto (PS et Indépendant)
- 868 5. Monsieur Pascal Kämpfen (PLR)
- 869 6. Monsieur Gilbert Monney (membre libre présenté par Le Centre)
- 870 7. Monsieur Georges Volery (PLR)

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

923
924
925

La Secrétaire

Le Président

Diana Sateur

Pascal Kämpfen

Le Secrétaire au procès-verbal

Le Président Doyen des scrutateurs

Gilles Liard

Pascal Kämpfen

926

PROVISoire